

1^{er} octobre 2009

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, jeudi, le 1^{er} octobre 2009 à 19 h 00.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Jean-Claude Dumas
Mesdames les conseillères:	Sylvie Breton Renée-Claude Leroux
Messieurs les conseillers :	Raynald Breton Julio Carrier Réjean Giard Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19 h 00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Engagements de crédits
 - 9.2 Fermeture du bureau municipal – Temps des fêtes
 - 9.3 Formation Santé sécurité au travail
 - 9.4 Campagne annuelle de financement de la fondation Louis-Saint-Laurent
 - 9.5 Maintien du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux
 - 9.6 Entretien hivernal – Rang des Granites
 - 9.7 Entretien hivernal – Route 257 Nord
 - 9.8 Virée chemin Palardy
 - 9.9 Dérogation mineure
 - 9.10 C.P.T.A.Q.
 - 9.11 Achat d'équipement – Service incendie
 - 9.12 Modification entente incendie Ham Sud

- 10. Varia
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

2009-171

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal ;

2009-172

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009 et que ledit procès-verbal soit et est accepté, tel que présenté.

#4

RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans les comités respectifs.

#5

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général/secrétaire-trésorier Monsieur Émile Royer dépose la situation budgétaire et l'état comparatif au 30 septembre 2009.

#6

INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE

Une question fut posée sur internet haute-vitesse et une autre sur la lumière du chemin Rondeau.

#7

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

# chèque	Date	Nom	Description	Montant
200900736	2009-09-15	CARRA	remises de l'emp. ordinaire-1	673.00 \$
200900737	2009-09-15	STT de la Mun. de Weedon	remises de l'emp. ordinaire-1	133.02 \$
200900738	2009-09-15	Caisse Pop Desjardins Weedon	remises de l'emp. ordinaire-1	578.94 \$
200900739	2009-09-15	Ministre du Revenu du Québec	remises de l'emp. ordinaire-1	2,605.68 \$
200900740	2009-09-15	Receveur Général du Canada	remises de l'emp. ordinaire-1	1,123.35 \$
200900741	2009-09-15	STT de la Municipalité de Weedon	remises de l'employeur réduit-1	344.83 \$
200900742	2009-09-15	Caisse Pop Desjardins de Weedon	remises de l'employeur réduit-1	2,054.84 \$
200900743	2009-09-15	Ministre du Revenu du Québec	remises de l'employeur réduit-1	6,132.60 \$
200900744	2009-09-15	Receveur Général du Canada	remises de l'employeur réduit-1	2,663.99 \$
200900809	2009-09-15	Bell Mobilité Inc.	h.v. téléphone	112.50 \$
200900810	2009-09-15	Jacques Duquette	loisirs	125.00 \$
200900811	2009-09-15	Lisette Longpré	loisirs	125.00 \$
200900812	2009-09-15	Andrée Masson	loisirs	125.00 \$
200900813	2009-09-15	Ghislaine Bernier	loisirs	75.00 \$

# chèque	Date	Nom	Description	Montant
200900814	2009-09-15	Jocelyne Marcoux	loisirs	50.00 \$
200900815	2009-09-15	Salon Colette & Robert	loisirs	125.00 \$
200900816	2009-09-15	S.C.A. Weedon	loisirs	75.00 \$
200900817	2009-09-15	Manon Lemire	loisirs	40.00 \$
200900818	2009-09-15	Robert Sorel	loisirs	40.00 \$
200900819	2009-09-15	Mélanie Lachance	loisirs	40.00 \$
200900820	2009-09-15	Jean-Claude Dumas	frais déplacement élu	576.86 \$
200900821	2009-09-15	Centre d'Action Bénévole du Haut	publicité	15.00 \$
200900822	2009-09-15	Industries de Ciment La Guadeloupe	pièces égoût	214.46 \$
200900823	2009-09-15	Trans-Formation	site web	514.66 \$
200900824	2009-09-15	*Bell Canada	téléphone usine de filtration	119.59 \$
200900825	2009-09-15	Hydro-Québec	usine de filtration wee/halte routière	741.03 \$
200900826	2009-09-15	Ministre du Revenu du Québec	cotisations corrigés RRQ	65.68 \$
200900827	2009-09-15	Émile Royer	entretien de bâtiment	138.81 \$
200900828	2009-09-15	Ministre du Revenu du Québec	cotisation corrigée RRQ	122.12 \$
200900829	2009-09-16	T.G.C. INC.	projet weedon	40,133.73 \$
200900830	2009-09-22	Boisés Lemaquie Inc.	Remb. de taxes dû à révision 2009-2	2,426.61 \$
200900831	2009-09-22	Gracia Laprise	remb.de taxes dû à révision 2009-2	282.61 \$
200900832	2009-09-22	Alice Pépin Boudreau	remb.de taxes dû à révision 2009-2	966.28 \$
200900833	2009-09-22	Rolande Péloquin	remb.de taxes dû à révision 2009-2	1,869.63 \$
200900834	2009-09-22	Monique Genest/Normand Genest	remb.de taxes dû à révision 2009-2	83.43 \$
200900835	2009-09-22	Claude Jean	remb.de taxes dû à révision 2009-2	48.41 \$
200900836	2009-09-22	Rogers Sans-fil Inc.	compte du mois/cell	192.97 \$
200900837	2009-09-22	Hydro-Québec	Éclair. rues/usine épur/poste chlore	10,315.49 \$
200900838	2009-09-22	Jocelyn Roy Electricque Inc.	réparer pompes o usée wee- st-g	1,214.61 \$
200900839	2009-09-22	Municipalité De Weedon	recu de petite caisse	69.93 \$
200900840	2009-09-22	Le Coq du Bonheur	incendie divers	158.11 \$
200900841	2009-09-22	Jean-Louis Blanchette	autres primes	137.08 \$
200900842	2009-09-22	Roger Fréchette	frais dép personnel	40.20 \$
200900843	2009-09-22	Fabrique de St-Sébastien	social	50.00 \$
200900844	2009-09-22	Fondation Cégep de Sherbrooke	les loisirs	834.40 \$
200900845	2009-09-22	La Fabrique St-Janvier de Weedon	les loisirs	1,000.00 \$
200900846	2009-09-22	Laforest Nova Aqua Inc.	projet weedon	2,288.84 \$
200900847	2009-09-22	Les Services de Gestion SGT Inc.	taxes d'assise	4,097.36 \$
200900848	2009-09-22	Les Services de Gestion SGT Inc.	projet weedon	8,602.48 \$
200900849	2009-10-01	Postes Canada	frais de poste	76.18 \$
200900850	2009-10-01	Rubans A.M. (S.E.N.C.)	fourniture de bureau	151.45 \$
200900851	2009-10-01	Réjean Giard	frais déplacement élu	90.96 \$
200900852	2009-10-01	Citi Commerce Solutions	fourniture de bureau	384.94 \$
200900853	2009-10-01	Le Groupe A&A Sherbrooke	photocopieur	130.78 \$
200900854	2009-10-01	Impressions Haut St-Francois	fourniture de bureau	522.05 \$
200900855	2009-10-01	Raynald Doyon	articles ménagers	25.90 \$
200900856	2009-10-01	Julio Carrier	frais déplacement élu	168.20 \$
200900857	2009-10-01	Infotech	fourniture de bureau	137.70 \$
200900858	2009-10-01	Percotec	village relais	761.91 \$
200900859	2009-10-01	Ministre des Finances	service de police	119,598.00 \$
200900860	2009-10-01	Propane GRG Inc.	propane stg	353.91 \$
200900861	2009-10-01	M.R.C. du Haut St-François	boue fosses	2,354.00 \$
200900862	2009-10-01	Michel J. Côté	service génie civil	677.25 \$
200900863	2009-10-01	Hydro-Québec	hydro épuration/maison laplante	512.78 \$
200900864	2009-10-01	Graymont (QC) Inc.	bnd gravier	404.57 \$
200900865	2009-10-01	Action Solutions Sans Fil V Inc.	incendie comm	1,293.00 \$
200900866	2009-10-01	Solus Sécurité Inc.	outils	102.66 \$

# chèque	Date	Nom	Description	Montant
200900867	2009-10-01	Magnor Inc.	pièces aqueduc wee	83.41 \$
200900868	2009-09-23	Raynald Doyon	articles ménagers	117.55 \$
200900870	2009-10-01	Raynald Doyon	articles ménagers	117.55 \$
200900871	2009-10-01	M.R.C. du Haut St-François	vidanges boues de fosses septiques	6,678.00 \$
200900872	2009-10-01	John Meunier Inc.	purification trait eau potable	246.17 \$
200900873	2009-10-01	Bruno Mercier	frais déplacement personnel	43.20 \$
Sous-total des chèques émis				229 595.25 \$
Chèque annulé				
200900869	2009-09-23	Raynald Doyon	articles ménagers	117.55 \$
Total des chèques émis				229 477.70 \$

2009-173

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 253 308.39 \$ soit et est acceptée :

Municipalité / salaires :	33 830.69 \$
Municipalité / opérations courantes :	229 477.70 \$
	=====
Total	253 308.39 \$

Le directeur général / secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir ces dépenses.

#8

CORRESPONDANCE

1. Municipalité de Beaulac-Garthby : une copie certifiée conforme de leur règlement # 132-2009
2. MRC du Haut-Saint-François (2) : une copie certifiée conforme de leurs règlements # 310-09, #304-09, #305-09, #309-09
3. Ministère du Travail : accusé réception de notre correspondance concernant les obligations relatives à l'intervention des pompiers lors d'un incendie.

2009-174

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#9

RÉSOLUTIONS

#9.1

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2009;

2009-175

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-joints pour la période du mois d'octobre 2009;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 2 760.00 \$

TRANSPORT ROUTIER :	16 130.00 \$
HYGIENE DU MILIEU :	3 600.00 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRAIN :	0.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	1 500.00 \$
ÉCLAIRAGE PUBLIC :	1 000.00 \$
	=====
	24 990.00 \$

#9.2 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – TEMPS DES FÊTES

ATTENDU QU' entre Noël et le jour de l'An, l'achalandage au bureau est presque nul;

2009-176 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le bureau municipal soit fermé du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010.

#9.3 FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2009-177 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Émile Royer, directeur général et M. Daniel Mercier, directeur adjoint aux travaux publics soient et sont autorisés à assister à une formation dispensée par l'U.M.Q. concernant la Santé, sécurité au travail et ce gratuitement.

#9.4 CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION LOUIS-SAINT-LAURENT

2009-178 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la municipalité de Weedon achète 10 billets dans le cadre de la campagne de financement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$).

#9.5 MAINTIEN DU MORATOIRE SUR LA FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE RURAUX

ATTENDU QUE le gouvernement libéral a imposé un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en 1994;

ATTENDU QUE le présent gouvernement fédéral étudie la possibilité de mettre un terme à ce moratoire sur la fermeture des bureaux de poste;

ATTENDU QUE les bureaux de poste jouent un rôle clé dans notre vie économique et sociale en fournissant une infrastructure dont les communautés rurales ont besoin pour prospérer et les entreprises ont besoin pour grandir.

2009-179 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la municipalité de Weedon fasse appel au gouvernement du Canada pour qu'il maintienne le moratoire sur la fermeture des

bureaux de poste ruraux et qu'il permette à la Société Canadienne des postes de maintenir, de rehausser et d'améliorer les services postaux.

#9.6 **ENTRETIEN HIVERNAL – RANG DES GRANITES**

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford effectue présentement l'entretien du rang des Granites (partie dans la Municipalité de Weedon) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Weedon désire renouveler cette entente ;

2009-180 **EN CONSÉQUENCE,** **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon renouvelle l'entente avec la Municipalité de Stratford pour l'entretien de la partie du rang des Granites, longueur de 0.8 km entre le chemin de la Mine et les limites de la Municipalité de Weedon, au montant de mille cinq cents dollars (1 500 \$) pour l'hiver 2009-2010.

#9.7 **ENTRETIEN HIVERNAL – ROUTE 257 NORD**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud effectue actuellement l'entretien hivernal d'une partie de la route 257 Nord de la Municipalité de Weedon ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Weedon désire renouveler cette entente ;

2009-181 **EN CONSÉQUENCE,** **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon renouvelle l'entente avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud pour le déneigement de la saison 2009-2010, d'une partie de la route 257 nord, entre le chemin Phaneuf et le chemin Rondeau sur une longueur de 0.8 km et ce, selon les coûts établis par le M.T.Q.

#9.8 **VIRÉE CHEMIN PALARDY**

ATTENDU QUE le chemin Palardy est un chemin municipal acquis par le conseil du Canton de Weedon avant le regroupement ;

ATTENDU QUE le terrain qui servait de virée à la municipalité fut vendu ;

ATTENDU QUE depuis plusieurs mois, des essais pour s'entendre afin d'avoir une virée conforme aux besoins de la municipalité ;

ATTENDU QUE ces besoins touchent plusieurs services de la municipalité ;

ATTENDU QUE sans cette virée, certains services ne pourront être donnés ou seraient difficiles voir pratiquement impossible à donner aux citoyens de ce secteur ;

ATTENDU QU' une offre fut faite à la municipalité pour la vente d'un terrain pouvant facilement servir pour la confection d'une virée ;

ATTENDU QUE la municipalité a fait tout en son possible pour avoir une virée auprès des propriétaires concernés au bout de ce chemin et ce sans résultat ;

2009-182

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater le directeur-général de faire l'achat du terrain dont le numéro de lot est le 10 A-2 et propriété de M. Alain Tremblay pour un montant de trente cinq mille dollars (35 000 \$) pris à même le surplus, que le notaire M. Aubert est mandaté pour la préparation du contrat, que si nécessaire, Michel Côté, arpenteur géomètre soit autorisé à préparer le cadastre de la propriété.

#9.9

DÉROGATION MINEURE

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Weedon a déposé la résolution portant le numéro 2009-003 recommandant à la Municipalité de Weedon d'accepter la dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 1975, chemin Lavertu à Weedon.

2009-183

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la municipalité de Weedon accepte la demande de dérogation mineure portant le numéro 2009-003.

#9.10

C.P.T.A.Q.

ATTENDU QUE Monsieur Normand Boissonneault et Madame Mélanie Daigle sont propriétaires de l'immeuble correspondant au lot 3 472 334 cadastre du Québec;

ATTENDU QUE l'immeuble est situé en zone F3, usage foresterie;

ATTENDU QUE les propriétaires désirent aliéner une superficie de 5000 m² pour un usage résidentiel;

ATTENDU QUE cette demande ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme de notre municipalité;

ATTENDU QUE selon la Loi sur Protection du territoire et des activités agricoles une demande d'autorisation en vertu de l'article 32.1 chapitre VII doit être produite;

2009-184

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon appuie la demande de déclaration d'exercice d'un droit en vertu de l'article 32.1 pour la propriété de Monsieur Normand Boissonneault et Madame Mélanie Daigle.

#9.11 **ACHAT D'ÉQUIPEMENT – SERVICE INCENDIE**

2009-185 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Émile Royer, directeur général soit et est autorisé à acheter 2 lances de 1¾" pour un montant de huit cent dollars (800 \$) chacune plus les taxes applicables.

#9.12 **MODIFICATION ENTENTE INCENDIE HAM SUD**

2009-186 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Jean-Claude Dumas, maire, et M. Émile Royer, directeur général et soient et sont autorisés à signer la nouvelle entente incendie avec la municipalité Ham-Sud.

#10 **VARIA**

#11 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#12 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2009-187 À 20h16, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire